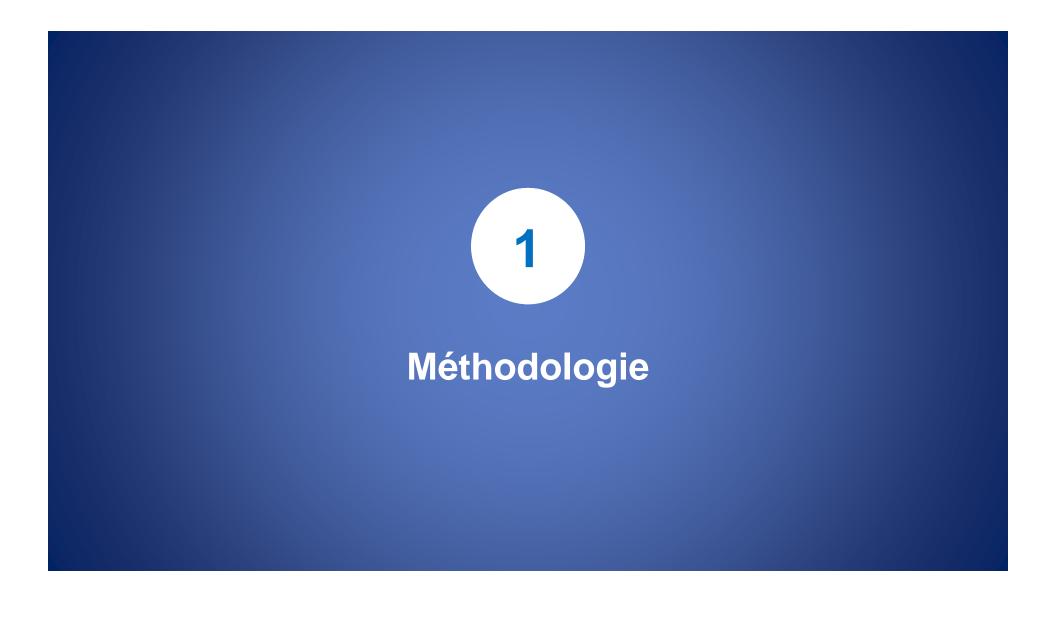
Faubourg Saint-Michel Étude de circulation

Service du transport et de la mobilité intelligente 8 juin 2018





MÉTHODOLOGIE

Démarche de l'étude

- Description et modélisation de la situation actuelle
- Calcul du nombre de déplacements motorisés en fonction des caractéristiques du projet
- Affectation des déplacements motorisés générés par le projet en fonction de la configuration du réseau routier et du projet
- Évaluation de la performance et des impacts

Situation actuelle

DÉBITS DE CIRCULATION ACTUELS HEURE DE POINTE DU MATIN (7 H 30 À 8 H 30)



95 véhicules entrent et sortent actuellement du quartier

DÉBITS DE CIRCULATION ACTUELS HEURE DE POINTE DE L'APRÈS-MIDI (16 H À 17 H)

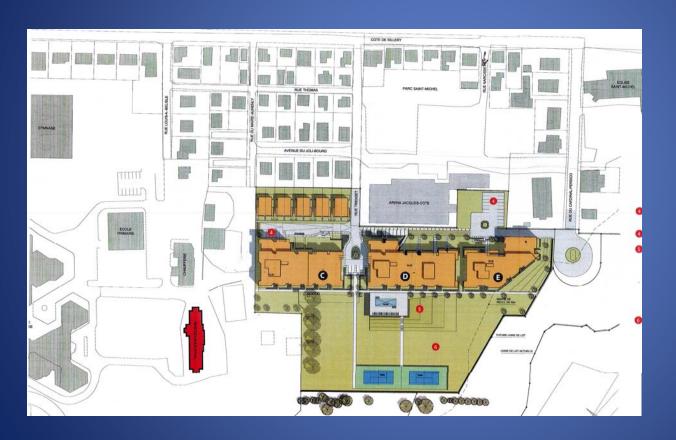


83 véhicules entrent et sortent actuellement du quartier

2

Le projet

LE PROJET - NOMBRE D'UNITÉS



Bloc E: 32 unités Bloc D: 73 unités Bloc C: 66 unités Villas: 9 unités

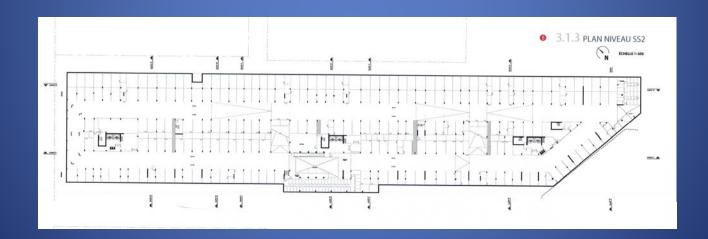
Total: 180 unités

LE PROJET - PROFIL DES OCCUPANTS

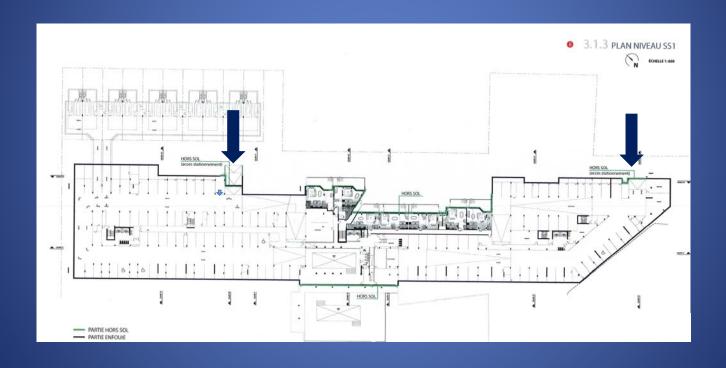
- Personnes de moins de 40 ans : 5 %
- Personnes de 40 à 55 ans : 45 %
 - Travailleurs actifs Emplois de haut niveau qui supposent une grande souplesse des horaires
- Personnes de plus de 55 ans : 50 %
 - Retraités non contraints à des horaires conventionnels
 - Plusieurs sont absents une partie de l'année car ils voyagent ou disposent une résidence secondaire

LE PROJET - STATIONNEMENT

• 360 cases de stationnement réparties sur deux (2) niveaux (incluant 64 cases en tandem)



LE PROJET - STATIONNEMENT



4

Nombre de déplacements

Nombre de déplacements additionnels

Nombre de déplacements motorisés									
Pointe AM		Point	e PM	Jour de semaine					
Entrant	Sortant	Entrant	Sortant	Entrant	Sortant				
10	36	36	21	264	264				

4

Affectation des déplacements

AFFECTATION DES DÉPLACEMENTS

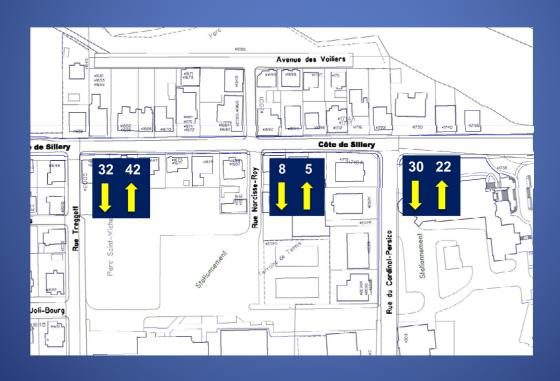
<u>Principes d'affectation – Sans modification aux règles de circulation</u>

- Immeuble occupé par les nouveaux résidents
- Localisation des accès au parc de stationnement
- Aménagement intérieur du parc de stationnement
- 40 % des résidents du projet vont entrer et sortir du quartier par la rue Cardinal-Persico
- 60 % des résidents du projet vont entrer et sortir du quartier par la rue Treggett

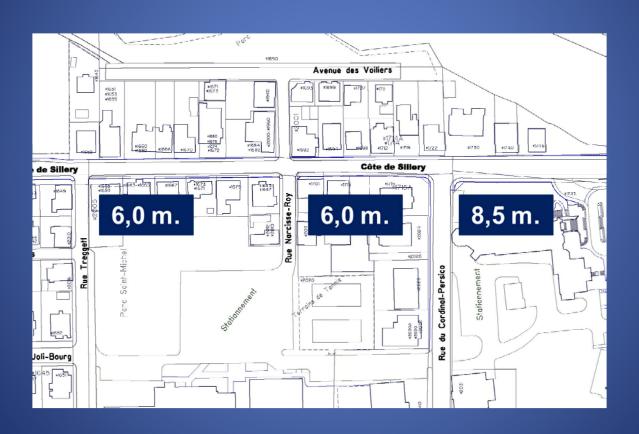
DÉBITS DE CIRCULATION PROJETÉS HEURE DE POINTE DU MATIN (7 H 30 À 8 H 30) SANS MODIFICATION DES RÈGLES DE CIRCULATION



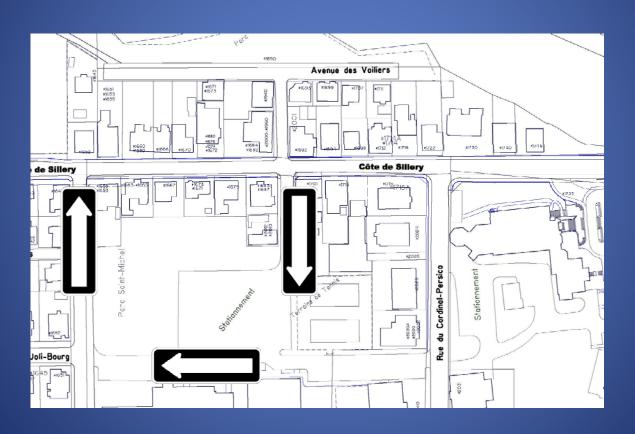
DÉBITS DE CIRCULATION PROJETÉS HEURE DE POINTE DE L'APRÈS-MIDI (16 H À 17 H) SANS MODIFICATION DES RÈGLES DE CIRCULATION



LARGEUR DES RUES



MODIFICATIONS AUX RÈGLES DE CIRCULATION



AFFECTATION DES DÉPLACEMENTS

<u>Principes d'affectation – Avec modifications aux règles de circulation</u>

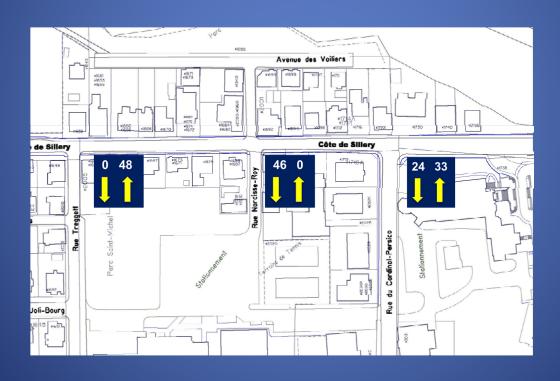
- Immeuble occupé par les nouveaux résidents
- Localisation des accès au parc de stationnement
- Aménagement intérieur du parc de stationnement
- 40 % des résidents du projet vont entrer et sortir du quartier par la rue Cardinal-Persico

AFFECTATION DES DÉPLACEMENTS

<u>Principes d'affectation – Avec modifications aux règles de circulation</u>

- 60 % des résidents du projet vont entrer dans le quartier par la rue Narcisse-Roy
- 60 % des résidents du projet vont sortir du quartier par la rue Treggett

DÉBITS DE CIRCULATION PROJETÉS HEURE DE POINTE DU MATIN (7 H 30 À 8 H 30) AVEC MODIFICATION DES RÈGLES DE CIRCULATION



DÉBITS DE CIRCULATION PROJETÉS HEURE DE POINTE DE L'APRÈS-MIDI (16 H À 17 H) AVEC MODIFICATIONS DES RÈGLES DE CIRCULATION



VARIATION DES DÉBITS DE CIRCULATION PROJETÉS

	Débits actuels		Débits projetés				
			Sans modification		Avec modifications		
	AM	PM	AM	PM	AM	PM	
Cardinal-Persico	39	30	57	52	57	52	
Narcisse-Roy	13	13	13	13	36	40	
Treggett	43	39	71	74	48	47	

5

Performance et impacts

PERFORMANCE ET IMPACTS

Pointe du matin (7 h 30 à 8 h 30)

- 95 véhicules entrent et sortent actuellement du quartier
- Le projet génère 46 déplacements motorisés additionnels

Pointe de l'après-midi (16 h à 17 h)

- 83 véhicules entrent et sortent actuellement du quartier
- Le projet génère 57 déplacements motorisés additionnels

PERFORMANCE ET IMPACTS

- Les débits de circulation projetés sur la rue Treggett augmentent de façon importante sans une modification aux règles de circulation
- La largeur des rues Treggett et Narcisse-Roy est insuffisante pour permettre la circulation dans les deux (2) directions
- La mise en place d'un sens unique sur les rues Treggett et Narcisse-Roy permet de mieux répartir les débits de circulation, d'assurer un fonctionnement plus efficace et sécuritaire et de faciliter le réaménagement de ces rues